

Nouveaux Cahiers du socialisme



Autopsie d'un rendez-vous manqué

Louis-Raphaël Pelletier and Fanny Theurillat-Cloutier

Number 16, Fall 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/82664ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pelletier, L.-R. & Theurillat-Cloutier, F. (2016). Autopsie d'un rendez-vous manqué. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (16), 196–202.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Autopsie d'un rendez-vous manqué

LOUIS-RAPHAËL PELLETIER ET FANNY THEURILLAT-CLOUTIER¹

Cet article repose sur la conviction que le demi-million de travailleuses et de travailleurs du secteur public québécois mobilisés au sein du Front commun n'a pas fait tous les gains qu'il aurait pu et dû faire sur les plans sociaux, économiques et politiques. La dernière négociation débouche sur l'appauvrissement dans les prochaines années des travailleuses et des travailleurs du secteur public. Pire encore, nous pensons que l'offensive de démantèlement des services publics du gouvernement actuel n'a pas été sérieusement ébranlée par le Front commun alors qu'elle aurait pu l'être. Le constat est d'autant plus alarmant que nous avons été témoins, depuis plus d'un an, d'une mobilisation phénoménale – à certains égards sans précédent – des travailleuses, des travailleurs, des citoyennes et des citoyens du Québec.

En d'autres mots, le rapport de force créé a été désamorcé, bloqué, dilapidé. Nous proposons donc une série d'hypothèses sur ce qui a mené à cet échec. Loin d'être le mérite des négociateurs du gouvernement, cet effondrement d'un rapport de force pourtant bien présent, palpable au niveau local, est le résultat de décisions émanant du Front commun même, décisions qui s'inscrivent dans une culture syndicale privilégiant la hiérarchie et l'opacité, refusant de faire des alliances solides avec les autres mouvements sociaux et cherchant à tout prix à éviter le conflit politique et idéologique avec le gouvernement. Le constat est alarmant : c'est la culture syndicale qui pose elle-même les conditions de ses échecs.

Les attentes et la mobilisation d'avril 2014 au printemps 2015

Cette négociation s'inscrit dans une histoire récente marquante : celle du retour au pouvoir d'un parti néolibéral que plusieurs croyaient fini après le printemps étudiant de 2012. Même si le Parti québécois avait beaucoup déçu en 2012-2014, peu de gens prévoient un retour au pouvoir aussi fort du Parti libéral du Québec dès avril 2014. En fait, la mobilisation sans précédent des étudiantes et des étudiants en 2012, la qualité de leur analyse socioéconomique, le foisonnement artistique qui a accompagné cette mobilisation, leur courage face à une police brutale, puis le mouvement de désobéissance civile de masse

1 Les deux auteurs sont professeurs au Collège Marie-Victorin et Fanny Theurillat-Cloutier est membre des *Nouveaux Cahiers du socialisme*. Elle et il témoignent ici de leur expérience en tant que membres du comité exécutif du syndicat des professeur-es de leur cégep lors de la dernière négociation collective dans le secteur public québécois. Ils tiennent à remercier Emmanuel Chaput pour ses judicieux conseils de rédaction.

(les casseroles) face à l'odieuse et liberticide loi spéciale 78, tout cela laissait plutôt croire à un retour du balancier politique vers la gauche, après plus de 30 ans vers la droite.

Le retour des libéraux au pouvoir frappe d'autant plus qu'ils sont encore plus décomplexés – lire agressifs – dans l'application de leur programme qu'avant 2012. Au niveau des dépenses budgétaires, les coupes sont particulièrement brutales pour les organismes communautaires, les services d'aide à l'emploi, les services régionaux de concertation et, finalement, en éducation². Dans la santé, ce gouvernement impose des restructurations centralisatrices et autoritaires inspirées de la « nouvelle gestion publique ». Pourtant, le gouvernement nie l'existence d'une chose telle que l'austérité et a l'effronterie de rejeter les dommages que causent ses coupes budgétaires, dont les conséquences sont pourtant constatées quotidiennement³.

Des milliers de travailleuses, de travailleurs, de citoyennes et de citoyens ont décidé de résister à cette vague d'austérité. La mobilisation est originale dans son expression, car de nouveaux acteurs et de nouvelles alliances émergent : parents, coalitions de quartier, de région et d'organismes, amorces de convergences sur le terrain. Le 1^{er} mai 2015, selon les chiffres répertoriés par la Coalition Main rouge⁴, plus de 868 organismes communautaires, syndicats et associations étudiantes sont en grève, partout au Québec. Autre exemple, la mobilisation des parents au sein de Je protège mon école publique a quant à elle débuté le même jour par une invitation à faire des chaînes humaines devant toutes les écoles de la province et elle se poursuit depuis à chaque premier du mois. Cent quinze mille participantes et participants y ont pris part depuis lors, de Longue-Pointe-de-Mingan à Montréal, devant des écoles francophones et anglophones⁵. Une telle effervescence de la contestation suscite l'optimisme pour la lutte à venir dans les rangs des militantes et des militants œuvrant au sein de la fonction publique québécoise. La lutte des syndicats doit s'inscrire dans les suites de ce mouvement de convergence, condition du succès de ses propres négociations.

Le Front commun : de l'idéal au « Protocole de fonctionnement »

Sans surprise, le gouvernement se comporte de manière odieuse dans les négociations avec les travailleuses et les travailleurs des services publics. Depuis

2 Voir à cet effet : IRIS, *Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec*, < austerite.iris-recherche.qc.ca >.

3 La fameuse phrase « Y'a pas un enfant qui va mourir de ça » du ministre de l'Éducation de l'époque, Yves Bolduc, à propos des coupes dans le budget des bibliothèques scolaires, est devenue emblématique de cet aveuglement volontaire. Mélanie Loisel, « Les écoles ont assez de livres, juge Bolduc », *Le Devoir*, 22 août 2014, < www.ledevoir.com/politique/quebec/416542/titre >.

4 De son vrai nom, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

5 Je protège mon école publique, « Triste premier anniversaire du mouvement Je protège mon école publique », Communiqué de presse, Montréal, 1^{er} mai 2016.

janvier 2015, il exige d'elles et d'eux un appauvrissement brutal en affirmant vouloir octroyer 3 % d'augmentation sur 5 ans, ce qui garantirait au bas mot une baisse de pouvoir d'achat de 7 % durant cette période, car l'indice des prix à la consommation augmente d'environ 2 % par année. Aux tables sectorielles (les tables où se négocient les conditions de travail spécifiques à chaque métier), il exige la réorganisation des tâches au nom des méthodes *lean* et des soi-disant « systèmes d'assurance qualité ». Importées du secteur privé, ces méthodes d'organisation du travail forcent les travailleuses et les travailleurs à uniformiser, à standardiser leurs services et les lancent dans une spirale inflationniste de redditions de comptes bureaucratiques. Il vise aussi l'affaiblissement des syndicats locaux, par exemple en remettant en question les libérations syndicales.

Comment les centrales syndicales se comportent-elles dans ces circonstances ?

Faisons d'abord un bref retour en arrière. En mars 2014, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ainsi que le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) avaient convenu de former un front commun pour négocier les conditions de travail dans le secteur public. Simple nostalgie ou usurpation de figures mythiques, le « Front commun 2015 » n'a pas hésité à mobiliser l'imagerie des premiers « Fronts communs » de 1972 et 1976. Lors de manifestations organisées par les centrales, on a pu voir en boucle les photographies des leaders des années 1970 et des manchettes de journaux annonçant leur emprisonnement.

Un document scelle l'alliance du « Front commun 2015 » en mars 2014 : le *Protocole de fonctionnement du front commun CSN – FTQ – SISP*⁶. Il surprend par la concentration des pouvoirs et l'opacité de la structure *ad hoc* qu'il forme. Les « décisions appropriées en ce qui concerne la négociation, l'information, la mobilisation » seront prises par un « Comité de coordination » composé de quatre membres de chacune des centrales syndicales signataires. Ce comité aura aussi comme objectif « [d']assurer la cohésion des stratégies de communication et de mobilisation en appui à la négociation ». Il n'est nulle part affirmé qu'il doit se gouverner en fonction de mandats établis par les syndiqué-es. Le comité n'a aucune obligation formelle de reddition de comptes : la boîte noire est née. Mais nous allons nous rendre compte seulement progressivement de l'ampleur de cette autonomie du comité par rapport à ses membres.

Demandes sociales ou conditions de travail ?

Au début de l'automne 2015, les travailleuses et les travailleurs du secteur public sont alors dans une position intéressante. Le gouvernement n'a pas l'appui d'une large partie de la population à cause de son « agenda » politique et de son intransigeance. Aussi, les mouvements décrits plus haut convergent sur deux points : la critique de l'austérité et la valorisation des services publics.

6 CSN – FTQ – SISP, *Protocole de fonctionnement du Front commun, négociations 2015*, mars 2014, <www.sppcm.org/images/Protocole_de_fonctionnement_Front_commun_mars_2014_signe_2.docx.pdf>.

D'ailleurs, les travailleuses et les travailleurs que nous rencontrons se sentent largement parties prenantes de ces mouvements. La dimension historique de la mobilisation est là : c'est non seulement comme employé-es de la fonction publique qu'il faut se mobiliser, c'est aussi comme citoyennes et citoyens. Ces deux luttes, contre les coupes dans les services publics et pour de meilleures conditions de travail ne font qu'une.

Pour les membres du Syndicat des professeur-es du Collège Marie-Victorin (SPCMV), dès le départ, il est apparu important d'essayer de sortir du cadre légaliste de la négociation par des demandes qui viseraient une plus grande justice sociale, qui seraient porteuses d'un projet de société. L'assemblée générale a adopté une proposition voulant que le cahier de demandes du Front commun comporte la revendication d'un retour à un plus grand nombre de paliers d'imposition, proposition inspirée entre autres des recommandations de la Coalition Main rouge⁷.

Ce genre de demandes a été jugé irrecevable par les représentantes et les représentants de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), car impossibles à déposer à la table de négociation, illustrant par le fait même l'incapacité de la Fédération à remettre en question l'État de droit et son impact sur la redistribution de la richesse lors du moment crucial qu'est la négociation des conditions de travail des employé-es du secteur public.

À l'automne 2014, le Front commun présente un projet de cahier de demandes à la table centrale où se négocie la rémunération globale (notamment le salaire et la retraite) des travailleuses et des travailleurs du secteur public. Sans surprise, l'argumentaire déployé ne permet pas de faire des ponts avec les autres luttes sociales. Ainsi, le cahier déploie un argumentaire d'abord dirigé vers le gouvernement, interpellé à titre de gestionnaire. L'un des arguments centraux tourne ainsi autour du besoin pour le secteur public d'attirer une main-d'œuvre qualifiée. On suggère donc d'axer les revendications sur l'objectif de rattraper le retard salarial face au secteur privé. Sous couvert de pragmatisme, cet argument de la « rétention de main-d'œuvre » a pour effet de mettre en compétition secteur public et secteur privé, plutôt que de chercher à créer des solidarités⁸. Par ailleurs, le Front commun, loin de lier lutte à l'austérité et demandes syndicales, limite ses demandes aux conditions exclusives des travailleurs et des travailleuses du secteur public. Dès cette étape, la « boîte noire » nous sépare des autres travailleuses et travailleurs, des autres citoyennes et citoyens.

7 Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, *10 milliards de solutions*, <<http://nonauxhausses.org/outilsalternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>>.

8 Voir l'argumentaire disponible en ligne : Front Commun 2015, *Argumentaire. Renouvellement de la main d'œuvre*, 2014, <<http://frontcommun.org/argumentaire/renouvellement-de-la-main-doeuvre/>>.

Ce faisant, le Front commun va jusqu'à faire siens – implicitement à tout le moins – les présupposés idéologiques du gouvernement, notamment celui du déficit zéro. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans la stratégie retenue par la boîte noire et soumise aux assemblées générales d'abandonner les demandes sectorielles qui auraient pu faire éclater le cadre budgétaire du gouvernement consacré à la négociation, en espérant améliorer les chances de faire des gains à la table centrale. Limiter les demandes, c'est faire le jeu du gouvernement en reconnaissant d'emblée qu'il existe une tarte limitée à se partager, plutôt que de concevoir une élasticité au budget, liée d'un côté à un rapport de force, de l'autre à des choix politiques permettant de le financer.

Se battre pour la grève

Si la très forte mobilisation sociale et l'enthousiasme des collègues au début de la négociation d'un côté, la fermeté du gouvernement de l'autre, laissent penser que nous pouvions aller jusqu'à la grève comme moyen de pression, rien ne laissait présager que les instances syndicales nationales s'y préparaient. Certes, dans le plan d'action (imposé d'en haut) distribué en réunion du regroupement cégep de la FNEEQ les 16-17 octobre 2014, la grève est évoquée pour l'automne 2015, sans plus de détails. Cependant, dans les mois qui suivent, le silence de l'appareil est assourdissant. Obtenir ne serait-ce que l'information sur les démarches à entreprendre est en soi particulièrement long, ce qui ne nous rassure pas sur la réelle volonté des dirigeantes et des dirigeants du Front commun d'aller jusqu'à l'exercice du droit de grève. Nous savons que plusieurs étapes, s'étalant sur plusieurs mois, sont nécessaires pour l'obtention du droit de grève. À plusieurs reprises, nous cherchons à savoir quand le Front commun va commencer ces démarches. La session d'hiver avance et rien ne laisse présager que la médiation nécessaire va être demandée au début de l'été pour pouvoir exercer le droit de grève à l'automne. Le 4 mars 2015, nous votons donc en assemblée générale de demander aux instances nationales d'entamer lesdites démarches. En parallèle, d'autres syndicats locaux⁹ font de même. Encore aujourd'hui, nous avons le sentiment que si la base n'avait pas poussé la demande de médiation par des mandats locaux, nous n'aurions pas réussi à faire la grève à l'automne 2015.

À la rentrée scolaire d'août, nous sommes donc prêts et prêtes à faire grève. Il reste à déterminer le format de cette grève et la date de son déclenchement. La proposition sortie de la boîte noire évoque six jours de grève par syndicat, à effectuer région par région sauf deux journées nationales. La position historique de la FNEEQ va plutôt dans le sens d'une grève générale illimitée et les discussions au niveau de notre syndicat visent à effectuer le plus de journées possible en Front commun, en plus de les coller le plus possible les unes aux autres. Les exécutants de la FNEEQ reviennent des rencontres au sommet avec

9 Au moins à la FNEEQ et à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), peut-être à d'autres endroits.

le compromis de faire les trois derniers jours de cette série de six tous ensemble, et la proposition de réactualiser les mandats de grève, ce que nous comprenons alors comme une possibilité de continuer les moyens de pression par la suite, y compris en ayant recours à la grève générale illimitée. Le déroulement de l'automne va donner tort à notre enthousiasme « naïf » de militantes et de militants locaux.

Le Front commun démobilise

L'espace nous manque ici pour en faire une description complète, mais la mobilisation des membres de notre syndicat est sans précédent. La participation massive aux assemblées générales de grève et aux lignes de piquetage, ainsi que la force du vote de grève (83,3 % au SPCMV) le démontrent. Les membres ont imaginé et participé en masse à des moyens de pression diversifiés et originaux tant sur notre campus que dans le quartier. Nous avons fait des pauses bruyantes devant les bureaux de la direction tous les jours à la même heure, plusieurs manifestations de quartier avec la population, le communautaire et les autres syndicats, créé une halte-garderie intersyndicale pour permettre à tous et à toutes de participer aux actions, sérigraphié des pancartes et des fanions. Les syndiqué-es ont participé en masse aux trois premières journées de grève. De nombreuses collaborations intersyndicales ont débordé des frontières stériles des centrales syndicales et des métiers. Ce que nous voyions dans les médias commerciaux, dans les médias sociaux et dans la rue nous permettait de croire que nous n'étions pas un cas isolé. Le compromis de faire un *crescendo* dans la tenue des six journées de grève nous apparaît donc relativement satisfaisant au début de l'automne.

Cependant, le temps passe et rien ne semble se préparer pour la suite des six jours de grève votés. Puis, le 18 novembre 2015, la boîte noire annule les trois journées de grève consécutives et nationales prévues pour début décembre. Le prétexte ? Démontrer la « bonne foi » qui accompagne une contre-proposition syndicale qui, il est important de le souligner, réduit de plus de moitié nos demandes salariales et n'a jamais fait l'objet de discussions dans les syndicats locaux et leurs fédérations. Comme tout le monde, nous avons appris par les médias tant le contenu de la contre-proposition faite au gouvernement que l'abandon de nos moyens de pression pourtant votés démocratiquement. C'est d'autant plus odieux que les mouvements communautaires et étudiants ont voté des jours de grève coordonnés avec les nôtres, en appui à notre lutte. Illustration parfaite de la culture corporatiste des représentantes et des représentants des centrales syndicales, une membre de l'exécutif de la CSN déclare devant des milliers de représentants des syndicats locaux que ce largage du communautaire et des étudiantes et des étudiants n'est pas grave, car « chacun a son agenda ».

À l'interne, l'abandon des trois journées de grève en front commun n'a été justifié que par l'existence d'un mystérieux maillon faible au sein du Front commun. Nous n'avons jamais su de qui il s'agissait. Les syndicats n'ont jamais

été consultés pour revoir la stratégie alors que des solutions collectives auraient pu être trouvées, si nous avions eu accès à l'information complète. La direction du Front commun a donc imposé l'attitude de son maillon le plus faible sans consultation démocratique.

La commotion chez les collègues a été majeure, car elles et ils se préparaient à confronter le gouvernement avec énergie et enthousiasme. Le sentiment partagé était que nous étions dans un *crescendo* des moyens d'action. Dès lors, la mobilisation a été très difficile à raviver.

C'est ainsi que les représentants du Front commun ont pu présenter l'entente de principe conclue avec le gouvernement le 21 décembre comme étant inévitable, puisque, visiblement, la mobilisation était derrière nous. Argument difficilement contestable, mais dont la raison est, selon nous, à trouver dans les décisions de la boîte noire syndicale.

Conclusion

La hiérarchie syndicale du Front commun a ainsi refusé de s'allier réellement non seulement aux mouvements qui contestaient le programme néolibéral du gouvernement, mais à ses propres membres. La hiérarchie syndicale n'a jamais démontré qu'elle souhaitait inscrire la négociation au sein d'une lutte plus large contre l'austérité. Elle s'enfermait dans une lecture strictement légaliste du type de revendications que le mouvement syndical peut porter alors que, historiquement, tous les gains des travailleuses et des travailleurs ont été effectués en contestant le droit en l'État, notamment lors des moments stratégiques que constituent les négociations des contrats de travail. Enfin, le dogme de la rigueur budgétaire était intégré comme une donnée objective.

Voilà ce qui nous porte à penser que nous avons dilapidé le potentiel d'une mobilisation sans précédent. Impliquer les travailleuses et les travailleurs dans les décisions stratégiques aurait, au contraire, renforcé leur combattivité, leur conviction et permis d'utiliser l'intelligence collective pour trouver des solutions aux problèmes qui ont émergé au cours de la lutte. Inversement, leur imposer de grandes décisions stratégiques provoque découragement et cynisme, surtout lorsque ces décisions vont à l'encontre de la mobilisation effective sur le terrain.

Nous pensons qu'il y a d'authentiques aspirations à la justice sociale au sein du mouvement syndical. Seront-elles encore longtemps étouffées par une culture de l'opacité ?